

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 janvier 2016

DISPOSITIONS RELATIVES À LA MAÎTRISE DE L'IMMIGRATION - (N° 3128)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL97

présenté par
M. Coronado et M. Molac

ARTICLE 11

Compléter la première phrase de l'alinéa 8 par les mots :

« ou figurant sur une liste fixée par décret. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'élargir le champ des étudiants concernés.